

Réunion des Correspondants
Nationaux du Centre Régional
Méditerranéen pour l'Intervention
d'Urgence contre la Pollution Marine
Accidentelle (REMPEC)

REMPEC/WG.16/5/3
10 octobre 1998

Original: anglais

île de Malte, 25 - 28 novembre 1998

Point 5.3 de l'ordre du jour

GUIDES OPÉRATIONNELS ET DOCUMENTS TECHNIQUES

Note du Rempec

1. La réunion précédente des Correspondants Nationaux (à Malte du 22 au 26 octobre 1996) a examiné les activités dont le but étaient de préparer les guides opérationnels et les documents techniques des parties C et D du Système Régional d'Information (SRI). Comme dans les réunions précédentes, le sentiment général était qu'il était souhaitable de trouver des informations concises dans ces documents sans avoir à en consulter d'autres. Donc, le but des guides et des documents formant partie du SRI élaboré par le REMPEC est de résumer les informations de fond et éventuellement d'apporter des connaissances de base sur un aspect particulier de la préparation à la lutte.

2. L'état actuel de la préparation des guides opérationnels et des documents techniques des parties C et D de notre SRI est le suivant:

Préparé et distribué

- Systèmes normalisés de classification des produits chimiques déversés accidentellement en mer (SRI/C/6);
- Guide de lutte contre les pollutions marines accidentelles un Méditerranée (SRI/D/1);
- Lignes directrices pour l'utilisation des dispersants dans la lutte en mer contre la pollution par les hydrocarbures dans la région Méditerranée (SRI/D/2);
- Lexique de terminologie antipollution marine (SRI/D/3);
- Explication des fiches de sécurité concernant les produits chimiques (SRI/D/4);
- Types de vêtements et d'appareils de mesure à utiliser en cas d'accident impliquant des produits chimiques (SRI/D/5);
- La banque de données TROCS et son utilisation dans le cas de colis perdus en mer et récupérés à la côte (SRI/D/6);
- Théorie et emploi des mousses dans la lutte contre les déversements de produits chimiques (SRI/D/7);
- Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes (SRI/D/11);

Doit être préparé

- Liste des substances prioritaires (SRI/D/8);
- Fiches techniques d'intervention à caractère opérationnel par substances ou groupe de substances (SRI/D/9);
- Études de cas décrivant des déversements de substances (SRI/D/10);
- Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes (SRI/D/11 supplément);
- Impact sur la vie humaine et le milieu marin des substances dangereuses déversées (SRI/D/12);
- Techniques de télédétection applicables aux substances dangereuses déversées dans le milieu marin (SRI/D/13);
- Guide de lutte contre les pollutions marines par produits chimiques (SRI/D/14);

3. Il est également rappelé que la dernière réunion des correspondants nationaux avait approuvé un projet de Tableau de Commentaires pour le *Guide de Lutte contre les Pollution Marines par Produits Chimiques*. Le but essentiel de ce document technique étant de conseiller quant aux contre-mesures applicables aux grands groupes de produits chimiques.

4. Le groupe de travail OPRC s'est également engagé dans un projet, dans le cadre de son plan de travail, de mise à jour de la Section numéro 1 du Manuel de l'OMI sur la Pollution par les produits chimiques - "Évaluation des Problèmes et des Dispositifs d'Intervention" (se reporter au point 8 de l'ordre du jour). Ce projet est sous la direction du Canada et de la France et s'est achevé avec la production d'un projet de texte du manuel OMI révisé élaboré à l'intention et soumis à l'approbation de la 42^e Session du Comité de Protection du Milieu Marin (du 2 au 6 novembre 1998).

5. Le Centre, qui avait apporté sa contribution aux aspects techniques du manuel de l'OMI aussi bien qu'à la coordination des travaux, a le sentiment que puisque le manuel de l'OMI est fondé sur les stratégies, les techniques et les options d'intervention pour lutter contre les urgences marines impliquant des produits chimiques, il est préférable de retarder la préparation du guide du REMPEC pour éviter la répétition des informations et le double emploi quant aux efforts consentis à son élaboration.

6. S'agissant des documents libellés *Liste des substances prioritaires (SRI/D/8)* et *Fiches Techniques d'Intervention à Caractère Opérationnel par Substance ou Groupe de Substances (SRI/D/9)*, il faut rappeler que l'intégration de ces deux documents techniques dans le SRI du Centre a été le résultat de l'Atelier sur la lutte contre la pollution accidentelle de la Méditerranée par les substances nocives (ROCC/WG/1/5, du 22 au 26 mai 1989). L'Atelier avait conclu notamment que le Centre "devait établir une liste prioritaire des substances et se préparer à ces substances et fonder son travail sur les informations déjà existantes et le travail déjà réalisé ainsi que sur les fiches techniques d'intervention à caractère opérationnel y compris les scénarios d'accidents".

7. La réunion pourrait examiner la possibilité d'éliminer de la partie D du SRI de ces deux documents étant donné le progrès réalisé dans le domaine informatique des PC et l'existence de la nouvelle banque de données TROCS. Compte tenu de ce qui précède nos correspondants nationaux trouveront en annexe une proposition de liste modifiée pour la partie D: Guides Opérationnels et Documents Techniques du Système Régional d'Information du Centre.

Action demandée à la réunion des correspondants nationaux

8. La réunion est invitée à prendre note des développements de cette partie du Système Régional d'Information et formuler des commentaires si nécessaires.

ANNEXE

**Proposition de modification de la liste de
la Partie D du Système Régional d'Intervention**

- SECTION 1** Guide de lutte contre les pollutions marines accidentelles en Méditerranée.
Publié.
- SECTION 2** Lignes directrices pour l'utilisation des dispersants dans la lutte en mer contre la pollution par les hydrocarbures dans la région Méditerranée.
Publié.
- SECTION 3** Lexique de terminologie antipollution marine.
Publié.
- SECTION 4** Explication des fiches de sécurité concernant les produits chimiques.
Publié.
- SECTION 5** Types de vêtements et d'appareils de mesure à utiliser en cas d'accident impliquant des produits chimiques.
Publié.
- SECTION 6** La banque de donnée TROCS et son utilisation dans le cas de colis perdus en mer et récupérés à la côte.
Publié.
- SECTION 7** Théorie et emploi des mousses dans la lutte contre les déversements de produits chimiques.
Publié.
- SECTION 8** ~~Liste des substances prioritaires.~~
- SECTION 9** ~~Fiches techniques d'intervention à caractère opérationnel par substances ou groupe de substances.~~
- SECTION 10 8** Études de cas décrivant des déversements de gaz résultant d'accidents maritimes.
- SECTION 11 9** Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes.
Publié.
- Risques associés aux déversements de gaz résultant d'accidents maritimes - Supplément.
- SECTION 12 10** Impact sur la vie humaine et le milieu marin des substances dangereuses déversées.
- SECTION 13 11** Techniques de télédétection applicables aux substances dangereuses déversées dans le milieu marin.
- SECTION 14 12** Guide de lutte contre les pollutions marines par produits chimiques.